

APPEL À SCENARIOS

**MERCI DE LIRE CE REGLEMENT
AVANT DE REMPLIR LA FICHE D'INSCRIPTION**

CONTEXTE

Le Département image de la Médiathèque de Biarritz propose tout au long de l'année des ateliers tous publics dans les différents domaines de l'image : photo, cinéma, film d'animation, logiciels de création graphique...

Chaque été le Département image organise un atelier cinéma, dont l'objectif est de réaliser un court-métrage d'une dizaine de minutes. La participation à cet atelier est ouverte à tous les jeunes âgés de 13 à 20 ans, sans condition.

Cet appel à scénarios s'inscrit dans le cadre du prochain atelier cinéma, dans la mesure où c'est le scénario qui sera déclaré lauréat qui sera réalisé pendant l'atelier.

Cet atelier aura lieu du 18 au 28 juillet 2017. Il sera encadré par deux intervenantes professionnelles et sera ouvert à une douzaine de participants âgés de 13 à 20 ans, dont vous, si vous le souhaitez !

Attention : les participants à l'atelier seront aussi les acteurs du film. Cette précision est à prendre en compte dans vos propositions de scénario et choix de personnages.

REGLEMENT

Dates de l'appel à scénarios

L'appel à scénarios est ouvert du 10 janvier au 10 mai 2017.

Date limite de réception des scénarios : les scénarios doivent parvenir par mail au Département image au plus tard le 10 mai 2017 (voir plus loin).

Résultat de la sélection et annonce du lauréat : le 15 juin 2017.

Thème et lieux suggérés

Le thème des scénarios est libre mais l'action pourrait se dérouler dans les lieux suivants :

- Un aéroport
- Un centre équestre
- Un atelier de shaper

- Une plage à marée basse
- Une salle de spectacle

Ces lieux n'excluent pas que votre histoire puisse se dérouler dans d'autres lieux mais, restons raisonnable, pas d'explosion du haut de la Tour Eiffel ou autres situations irréalisables !

Conditions d'admission

Le concours est gratuit et s'adresse à tous les jeunes âgés de 13 à 20 ans, scénaristes amateurs ou confirmés, collégiens, lycéens et étudiants, français ou étrangers.

Le scénario doit être rédigé en français.

Le scénario ne doit pas excéder 20 pages. Sa réalisation doit correspondre à une durée de film comprise entre 5 et 12 minutes.

Les participants certifient être auteur du scénario qu'ils soumettent à l'appel à scénarios. Ils dégagent la médiathèque de Biarritz de toute responsabilité concernant une violation des droits d'auteurs et des litiges pouvant en résulter.

L'inscription à l'appel à scénarios implique l'acceptation complète du présent règlement et de la décision du jury.

Éléments à envoyer et modalités d'envoi

La participation à l'appel à scénarios se fait uniquement par mail. Toute candidature adressée d'une autre manière ne pourra être prise en compte. Aucune version papier ne sera acceptée.

La candidature est à envoyer à l'adresse **dpt.image@biarritz.fr** au plus tard le 10 mai 2017.

L'objet de votre email sera sous la forme : appel à scénario *suivi de* vos nom et prénom

Le corps de votre email comprendra :

- vos nom et prénom
- votre adresse postale et n° de téléphone
- votre adresse mail

En **pièce jointe** vous adresserez :

1) Votre scénario

Votre scénario doit être enregistré au format PDF, Word ou Open office.

Il doit contenir, dans l'ordre indiqué, les éléments suivants :

1. Une page de garde sur laquelle figure le titre ;
2. Le scénario.

L'ajout de documents complémentaires (synopsis, note d'intention, story-board...) est autorisé mais non obligatoire.

Le scénario doit être intégralement rédigé en langue française.

2) La fiche d'inscription

Chaque participant doit télécharger la fiche d'inscription, la remplir, la signer et l'envoyer en pièce jointe en même temps que le scénario.

Tout envoi incomplet ou effectué au-delà de la date du 10 mai 2017 ne pourra être pris en compte.

La version du scénario envoyée lors de l'inscription est considérée comme définitive. Le participant ne peut demander le remplacement de son scénario par une version améliorée après la validation de son inscription

Critères de sélection et composition du jury

Tous les scénarios qui respectent les critères mentionnés ci-dessus seront examinés par un jury composé de professionnels (scénariste, réalisateur et organisateur de l'appel à scénarios).

Le jury désignera un lauréat en tenant compte de l'originalité de l'histoire et de la faisabilité de sa réalisation dans le cadre de l'atelier.

Le jury se réserve le droit de ne pas retenir de gagnant si aucun des scénarios reçus ne correspond aux critères de sélection.

Les résultats de la sélection seront communiqués aux candidats par e-mail au plus tard le 15 juin 2017.

« Prix »

Le lauréat verra son scénario réalisé dans le cadre de « l'atelier ciné » que programmera le Département image de la Médiathèque de Biarritz en juillet 2017.

Le lauréat pourra participer à l'atelier et ainsi collaborer, au même titre que les autres participants, à la réalisation de son scénario.

Diffusion

Le court-métrage sera diffusé une première fois dans l'auditorium de la Médiathèque de Biarritz.

Le Département image se réserve le droit de le diffuser ultérieurement dans le cadre d'autres manifestations, de le poster sur la chaîne Youtube du Département image, de l'inscrire en compétition dans des festivals et, de manière plus générale, d'en faire une exploitation à titre non commercial.

Le scénariste lauréat ne pourra prétendre à aucune rémunération financière pour la diffusion du film adapté de son scénario.

**Si vous souhaitez participer à cet appel à scénarios
n'oubliez pas de joindre à votre scénario
la fiche d'inscription téléchargeable**